

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLEVEURS & PROTECTION DES TROUPEAUX DANS LE CADRE DU PLAN LOUP

FICHE TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION DE FILETS MOBILES ÉLECTRIFIÉS

Dans le cadre du Plan Loup, le Service public de Wallonie met à disposition des kits de protection temporaire qui comportent notamment des **filets mobiles électrifiés (ou "flexinet")**. Ces filets sont prêtés gratuitement aux propriétaires d'animaux pour une durée limitée, le temps de trouver une solution plus durable et/ou de se procurer le matériel nécessaire. Cette fiche guide les utilisateurs à l'installation de ces filets, étape par étape, avec les points d'attention à suivre pour un fonctionnement optimal du dispositif.



FLEXINET : MODE D'EMPLOI

Le kit de protection "Flexinet" peut comporter les éléments suivants en fonction des besoins de l'éleveur :

- Rouleaux de 50 m de filet (1.2 m de hauteur)
- Electrificateurs de min. 2 joules¹
- Batterie de 12 V
- Piquets de coin métalliques (1.8 m de hauteur)
- Des prises de terre (min. 4) et du câble métallique pour les raccorder

L'installation des éléments nécessite du petit matériel : clé à visser, masse (pour enfoncer les piquets de coin), testeur de clôture, seau (pour humidifier la prise de terre), débroussailleuse et/ou sécateur, chargeur de batterie.

¹ Les électrificateurs peuvent fonctionner sur batterie, avec panneau solaire ou sur secteur. Une autre fiche technique est disponible pour illustrer les branchements selon ces différents cas de figure.

1. INSTALLATION

Idéalement, deux personnes sont nécessaires pour le montage : une personne qui déroule le filet et une personne qui enfonce les piquets. Avant l'installation, veiller aux points d'attention suivants :

- Gestion de la végétation : débroussaillage manuel de la végétation au sol sur le périmètre ; élagage des branches latérales qui passeraient au-dessus des filets ;
- Éviter de passer dans les bois ou dans des parcelles boisées (pertes électriques avec la végétation, risque de chute de branches) ;
- Chargement préalable de la batterie (si pas de possibilité de branchement sur secteur) ;
- Tenir compte de la topographie de la parcelle (par ex. éviter de placer les filets face à un talus qui faciliterait le franchissement par un loup) ;
- Placer les filets de manière à permettre un déplacement du troupeau dans une zone suffisamment large (environ 40 m) ; prévoir un minimum de 3 filets (150 m de périmètre) pour garantir un espace qui "rassure" le troupeau ; ne pas faire d'entonnoir, de couloir trop étroit ou de coins en pointe ;
- Distance conseillée de 2 m entre filet et clôture existante et/ou haie.

ÉTAPE 1 : DÉROULER LE FILET SUR LE PÉRIMÈTRE À PROTÉGER

Déposer les filets à même le sol avant d'enfoncer les piquets. Il n'est pas nécessaire de faire une boucle fermée pour avoir du courant. C'est la prise de terre qui ferme le circuit.



ÉTAPE 2 : ENFONCER LES PIQUETS ET RELIER LES FILETS

Enfoncer les piquets dans le sol avec le pied, de sorte à bien les tendre et faire les connections des fils entre les rouleaux à l'aide des connecteurs. Veiller à ce que la connexion du dessous ne touche pas les pièces métalliques des piquets.



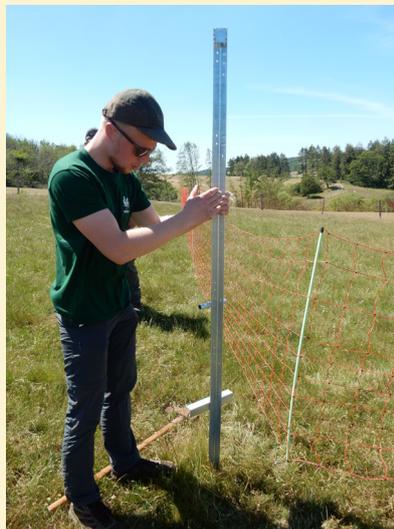
REMARQUE

Il existe deux types de flexinet : (1) un modèle dont le fil inférieur (celui qui touche le sol) n'est pas électrifié pour éviter les pertes de charges. Il ne faut pas connecter la pince rouge de l'électrificateur sur ce fil ; (2) un modèle avec des conducteurs sur le fil du bas pour faire office de prise de terre (fil à connecter à la borne verte de l'électrificateur). Dans ce cas, les connexions métalliques sont également présentes en bas du flexinet. Ce fil peut être utilisé comme support aux prises de terres en période de sécheresse, mais ne les remplace pas.

ÉTAPE 3 : UTILISER LES PIQUETS DE COIN POUR TENDRE LES FILETS

Enfoncer les piquets de coin métalliques aux angles pour bien tendre les filets avec les cordes. Ces piquets de coin ne sont pas toujours nécessaires en fonction de la présence de support existant (p. ex. piquets de clôture).

Eventuellement redresser certains piquets qui pencheraient avec les ficelles noires (fournies avec le kit) qui peuvent être tendues à un support existant.



ÉTAPE 4 : FAIRE LES BRANCHEMENTS

Il y a plusieurs possibilités selon le cas de figure : branchement de l'électrificateur sur batterie, sur panneau solaire ou sur secteur. Nous présentons ici le cas le plus fréquent, à savoir le branchement sur batterie.²

A. INSTALLER LES PRISES DE TERRE

Enfoncer les prises de terre à proximité du futur emplacement de l'électrificateur. Les prises de terre doivent être espacées de 1,5 m chacune, bien enfoncées dans le sol et ensuite être connectées entre elles (au niveau des colliers de serrage) avec du câble doublement isolé. Attention particulière au nombre de prise de terre. Pour le modèle d'électrificateur mis à disposition, il faut idéalement 4 prises de terre de 1 m de long.

B. BRANCHEMENT DE L'ÉLECTRIFICATEUR À LA BATTERIE

Un câble noir avec deux pinces (rouge et noire) sont fournis avec le kit. Le câble se branche sur le côté de l'électrificateur. La pince noire se connecte sur la borne négative de la batterie et la pince rouge sur la borne positive.



² Pour les autres types de branchements, voir la fiche technique "électrification".

C. BRANCHEMENT DE L'ÉLECTRIFICATEUR AU FILET

Il y a également deux pinces crocodiles qui sont fournies (une verte et une rouge). Le fil rouge se connecte à la borne rouge de l'électrificateur ; le fil vert sur la borne verte. Dévisser légèrement les bornes pour y connecter les fils. La pince verte se connecte ensuite à la prise de terre et la pince rouge sur le filet électrique. La pince rouge peut être connectée à un fil horizontal (les fils verticaux ne sont pas électrifiés) ou directement sur la pièce métallique supérieure qui assure la connexion entre 2 piquets/filets . Allumer l'électrificateur en tournant le bouton sur 12 V.



Si le sol est trop sec, il convient de bien mouiller les prises de terre avec de l'eau (opération à répéter sur terrain sec ou en cas de sécheresse).



ÉTAPE 5 : VÉRIFIER LE COURANT AVEC UN TESTEUR

Vérifier que votre batterie est bien chargée (à faire à l'avance). Le courant doit être de minimum 5000 V. Recharger ou remplacer la batterie régulièrement.



2. DÉMONTAGE & RESTITUTION DU MATÉRIEL

Débrancher l'électrification et mettre les filets à plat sur le sol. Replier en ramenant le filet "de piquet en piquet" en commençant par une extrémité. Bien enrouler à la fin de manière compacte et serrer avec les cordes (ne pas spécialement remettre dans la boîte). Veiller à bien isoler les filets qui seraient endommagés par rapport à ceux en bon état (prévenir des dommages lors de la restitution du matériel afin de ne pas prêter du matériel hors d'usage à de futurs utilisateurs). Le matériel est à restituer dans le lieu de stockage où il a été fourni (garage de Botrange ou autre).



Matériel correctement replié



À ne pas faire !

3. CONVENTION DE PRÊT

Le propriétaire doit signer une convention de prêt pour disposer du Service Public de Wallonie à se procurer dans le lieu le plus proche (plusieurs locaux répartis en Wallonie). Natagriwal met le matériel à disposition et fournit les premiers conseils à l'installation.

La convention stipule les modalités du prêt, y compris la composition du matériel, la durée du prêt (période limitée dans le temps), les modalités d'utilisation et de restitution, etc. Un état des lieux avant-après est nécessaire pour s'assurer que le matériel fonctionne soit via l'agent de triage du DNF, soit via le-la conseiller-ère de Natagriwal qui peut être contacté-e en cas de dysfonctionnement (prevention.loup@natagriwal.be).

Le propriétaire installe lui-même le matériel. Une aide gratuite à l'installation est possible via les bénévoles de la Wolf Fencing Team Belgium (WFT) – Wallonie (wolffencingteam@gmail.com).